



VILLE DE SAINT-RAYMOND  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

**AVIS PUBLIC**  
**Demande de dérogation mineure**

---

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance régulière qui sera tenue le **lundi 9 mai 2016**, à 20 heures, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice, située au 111, route des Pionniers, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Emplacement de l'immeuble :**

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 5033, chemin du Lac-Sept-Îles (lot 4 492 088 du cadastre du Québec), dans le secteur nord-est du lac Sept-Îles.

**Description de la demande :**

La demande de dérogation vise à autoriser que le garage projeté puisse être implanté à une distance de l'ordre de 3,67 mètres de la ligne avant plutôt qu'à 8 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à la zone RU 2 de la *Grille des spécifications* du *Règlement de zonage 51-97 (B)*.

Cette demande de dérogation est disponible pour consultation durant les heures d'ouverture des bureaux à l'hôtel de ville.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes lors de la séance régulière du **9 mai 2016** à 20 heures à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers.

Donné le 14 avril 2016.

La greffière,

Chantal Plamondon

-----

**Certificat de publication**

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus en affichant une copie à l'hôtel de ville le 14 avril 2016.

Le journal *Le Nouveau Martinet* a publié ledit avis le 19 avril 2016.

En foi de quoi, je donne le présent certificat le 14 avril 2016.

La greffière,

Chantal Plamondon

CP/CS/gum